



**Services de l'approvisionnement et des contrats**  
 30, rue Victoria  
 Gatineau (Québec) K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES

Par la présente, la Demande d'offre à commandes est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande d'offre à commandes restent les mêmes.

<b>N° de la modification :</b>	<b>Date de la modification :</b>
3	7 aout 2014
<b>Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :</b>	
ECPB-RFSO-13-0856	
<b>Titre :</b>	
Services de rédaction, de révision, de révision comparée et de correction d'épreuves	
<b>Date de clôture de la demande d'offre à commandes :</b>	
Le 3 septembre 2014 à 14 h (heure de Gatineau)	
<b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:</b>	
<b>Bureau du directeur général des élections</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6  <a href="mailto:proposition-proposal@elections.ca">proposition-proposal@elections.ca</a>	
<b>À l'attention de</b>	<b>N° de tél.</b>
<b>Pascal Bouchard-Phillips</b> Conseiller principal Services de l'approvisionnement et des contrats	819-939-1488

## **Partie 1. Interprétation**

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant les services de rédaction, de révision, de révision comparée et de correction d'épreuves qui porte le numéro ECPB-RFSO-13-0856 datée du 8 juillet 2014 (la « DAOC »). La présente modification fait partie intégrante de la DAOC.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DAOC et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DAOC, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

## **Partie 2. Questions et réponses**

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la DAOC et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

### **2.1 Question No. 22**

Question : Les offres à commandes sont-elles attribuées uniquement aux plus bas soumissionnaires?

Réponse : Les offrants qui obtiennent la note d'évaluation combinée la plus élevée dans une catégorie donnée de services seront considérés aux fins de l'attribution d'une offre à commandes. La note d'évaluation combinée tient compte à la fois de la valeur technique et du prix. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la partie 4 de la DOC, Procédures d'évaluation et méthode de sélection.

### **2.2 Question No. 23**

Question : L'annexe B doit-elle remplie à cette étape?

Réponse : L'annexe B sera remplie au moment de l'attribution des offres à commandes. Cependant, les tableaux fournis à l'annexe A de la partie 8 doivent être remplis et inclus aux offres soumises à la suite de la présente DOC.

### **2.3 Question No. 24**

Question : Dois-je remplir le formulaire sur la sécurité à cette étape ou seulement si j'obtiens une offre à commandes.

Réponse : Avant l'attribution d'une offre à commandes, les offrants doivent satisfaire

aux exigences liées à la sécurité indiquées à la partie 6 – Offre à commandes et à l'annexe C – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité.

#### **2.4 Question No. 25**

Question : Je suis un ancien fonctionnaire qui a été congédié le 31 mars 2014 dans le cadre du réaménagement des effectifs. J'ai reçu un paiement forfaitaire et je touche une pension. Est-ce que je peux soumissionner pour ce contrat? Aussi, ai-je bien compris qu'à titre d'ancien fonctionnaire, je n'aurais droit qu'à des revenus de 5 000 \$ si j'obtiens une offre à commandes? Si c'est le cas, pourquoi y a-t-il un plafond?

Réponse : Élections Canada se conforme aux exigences établies par le Conseil du Trésor en ce qui concerne l'attribution de contrats à d'anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou un montant forfaitaire. Veuillez vous reporter à l'article 16.8 de la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor pour de plus amples renseignements.

#### **2.5 Question No. 26**

Question : Je me demande pourquoi le système de notation aux tests de rédaction n'accorde que 10 % pour la créativité. Le processus créatif est ce qui distingue le plus les rédacteurs (c.-à-d. que nous pouvons tous produire des textes grammaticalement corrects, mais ce n'est pas tout le monde qui peut rendre un texte vivant pour ainsi dire). Je me demande seulement pourquoi la note liée à la créativité n'est pas plus élevée.

Réponse : L'épreuve écrite est conçue pour évaluer un certain nombre de critères et le système de notation fournit un équilibre entre ces critères, qui sont tous importants pour satisfaire les exigences d'Élections Canada par rapport aux services linguistiques.

#### **2.6 Question No. 27**

Question : De plus, est-ce que vous pouvez prendre des mesures d'adaptation pour le test de rédaction, c.-à-d. davantage de temps pour la rédaction? J'ai un trouble d'apprentissage et on m'accorde habituellement plus de temps pour des examens écrits que les autres personnes.

Réponse : La réponse fera l'objet d'une modification ultérieure.

#### **2.7 Question No. 28**

Question: Doit-on fournir des échantillons de textes dans notre soumission?

Réponse: Aucun échantillon de textes ne doit être fourni dans le cadre de l'offre.

### **Partie 3. Modifications**

#### **3.1 Date de clôture de la demande d'offre à commandes**

Par la présente, la section date de clôture de la demande d'offre à commandes est modifiée et doit être lue dans son intégralité comme suit :

Le 3 septembre 2014 à 14 h (heure de Gatineau)

#### **3.2 Suppression des pages 23 à 43 de la demande d'offre à commandes**

Par la présente, la demande d'offre à commandes est modifiée en supprimant dans leur entièreté les pages 23 à 43.